



« Après les cours... »

# ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE 2020/2021

## De la 6° à la 3°

### REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

PLAJ

6, rue des Micocouliers

33410 Cadillac

06 09 46 10 16

06.26.12.76.06

Mail : [plaj@convergence-garonne.fr](mailto:plaj@convergence-garonne.fr)

*Cette structure est cofinancée par :*



santé  
famille  
retraite  
services



**PREAMBULE :**

*Le Point Loisirs Accueil Jeunes (PLAJ) dépend de la Communauté de Communes, c'est une structure d'accueil pour les jeunes du secondaire à 17 ans. Depuis 2007, les animateurs du PLAJ accompagnent les jeunes sur différents projets de loisirs mais également, ils les écoutent, les orientent. Pour la troisième année consécutive, nous mettons en place ce projet d'accompagnement à la scolarité.*

*Le règlement de fonctionnement suivant se veut être un guide complet pour les jeunes, les parents, les partenaires... L'équipe du P.L.A.J reste disponible pour répondre à toutes vos questions. Ce document est un contrat d'engagement moral entre vous, votre enfant et la structure, il doit être signé et retourné*

*Bonne lecture.*

Nous nous appuyons sur la charte nationale d'accompagnement à la scolarité ([http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Charte\\_1\\_.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Charte_1_.pdf)) :

*« On désigne par accompagnement à la scolarité l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social »*

Les enjeux du projet d'accompagnement à la scolarité tournent autour de 3 axes :

- \* L'ouverture culturelle et l'élargissement des centres d'intérêts de jeunes, nécessaires à la réussite scolaire.
- \* L'accompagnement à la parentalité, notamment dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- \* L'aide aux devoirs.

Les objectifs de l'accompagnement à la scolarité tendent à :

- \* Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches... susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- \* Elargir leurs centres d'intérêts
- \* Favoriser l'autonomie des jeunes et le "vivre ensemble"
- \* Permettre à chacun de trouver sa place et valoriser leurs pratiques, leurs savoirs (savoir-être et savoir-faire)
- \* Lutter contre toutes les formes d'exclusions (accessibilité géographique, tarifaire...)
- \* Proposer des temps d'échange entre les parents et avec les animateurs...

### **1/ JEUNES ACCUEILLIS :**

L'accompagnement à la scolarité accueille les jeunes collégiens scolarisés, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. La priorité est donnée, pour ce projet, aux jeunes résidant ou ressortissant du territoire de la CDC. Nous pouvons accueillir 8 jeunes simultanément par séance.

### **2/ LOCAL ET MATERIEL :**

L'accompagnement à la scolarité se déroule dans les locaux du P.L.A.J, au 6 rue des Micocouliers à Cadillac. Le bâtiment est constitué de plusieurs salles et différents étages, une grande salle adaptée sera utilisée pour l'accompagnement à la scolarité, et d'autres pièces éventuellement, permettant de scinder le groupe.

Le bâtiment dispose de :

- Trois postes informatiques avec accès à Internet
- Une tablette avec accès à Internet
- D'une imprimante multifonction
- De divers matériels pédagogiques
- De divers livres et documents (médiathèque de Podensac) renouvellement tous les mois et ½.

### **3/ ORGANISATION DES SEANCES :**

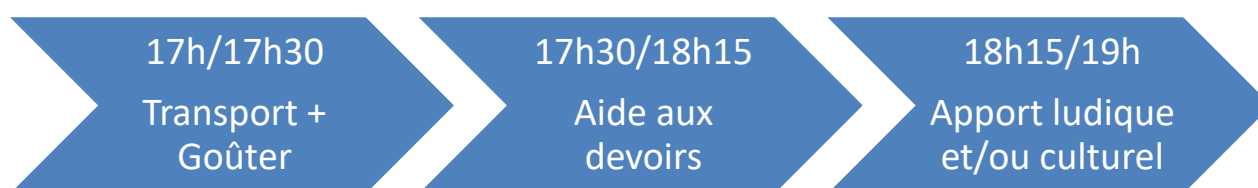
Les séances d'accompagnement à la scolarité ont lieu :

- **Les mardis et les jeudis des semaines scolaires de 17h à 19h.**

**(MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES POUR LE BON DEROULEMENT DES SEANCES)**

- **Pas de séances pendant les vacances scolaires.**

Les séances sont articulées ainsi (des modifications pourront être apportées) :



- **Le temps « récréatif » :**

De 17h à 17h30, les animateurs accueillent les jeunes des collèges sur la structure. Une fois tout le monde réunis, le PLAJ fournit un goûter équilibré que les jeunes prendront ensemble. C'est un moment convivial et nécessaire qui permet les échanges et prépare au bon déroulement du temps de travail.

- **Le temps « studieux » :**

45 minutes sont consacrées à l'aide aux devoirs.

**ATTENTION LES DEVOIRS NE SERONT PEUT-ETRE PAS TERMINES APRES UNE SEANCE, ce n'est pas notre objectif premier.**

- **Le temps « créatif » :**

En fin de séance, nous terminons par un apport ludique et/ ou culturel, pour amener les jeunes à jouer, à se réaliser, à s'exprimer, à imaginer, à chercher, à découvrir... Ce temps permet une approche ludique des matières scolaires et valorise le jeune dans ses connaissances et savoir-faire.

Pour cela, nous préparons nos séquences d'animation en amont et pour un cycle.

- **La fin de séance :**

Dans la mesure du possible, nous souhaitons échanger avec les familles en fin de séance, mais les jeunes pourront également partir seul de l'accompagnement à la scolarité.

- **Les sorties :**

Une fois par cycle, une sortie culturelle est organisée prioritairement pour les 16 jeunes ayant fréquentés l'accompagnement à la scolarité durant le cycle. Une participation pourra être demandée pour financer cette sortie.

#### **4/ LE CALENDRIER DES CYCLES :**

Ce projet est mis en œuvre sur l'année scolaire 2020/2021 : du 6 octobre 2020 au 17 juin 2021 (soit 29 semaines).

Les 3 cycles seront découpés ainsi :

- Du mardi 6 Octobre 2020 au jeudi 17 Décembre 2020
- Du mardi 5 Janvier 2021 au jeudi 25 Mars 2021
- Du mardi 30 Mars 2021 au jeudi 17 Juin 2021

Un jeune s'inscrit pour un **cycle complet**, il a la possibilité de continuer sur les cycles suivants de manière prioritaire.

# CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

<b>ZONE A</b>	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
<b>ZONE B</b>	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
<b>ZONE C</b>	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2020	OCT. 2020	NOV. 2020	DÉC. 2020	JANV. 2021	FÉV. 2021	MARS 2021	AVRIL 2021	MAI 2021	JUIN 2021	JUIL. 2021	AOÛT 2021
M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en rouge le samedi après les cours.

→ Les classes organisées le vendredi 18 mai 2021 et le samedi 19 mai 2021.

Pour en savoir plus :  
[education.gouv.fr/CALENDRIER-SCOLAIRE](https://www.education.gouv.fr/CALENDRIER-SCOLAIRE)  





**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

## **5/ L'INSCRIPTION :**

L'inscription des jeunes se fait par mail, dès le mercredi 23 Septembre 2020.

Pour bénéficier de l'accompagnement à la scolarité, il faut être adhérent du PLAJ.

## **6/ TARIFS ET FACTURATION :**

Le tarif est de 15€ par cycle et par jeune.

Une facture est envoyée, à la fin du dernier mois du cycle. Le règlement s'effectue dès réception de la facture auprès du Service Enfance et Jeunesse.

- Tous les mardis, de 8h30 à 12h30 au 9001B Cours du Maréchal Joffre 33720 PODENSAC
- Ou à distance, en ligne sur le portail famille.
- Par voie postale à CDC Convergence Garonne, 12 Rue Maréchal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAC

Soit :

- Par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public
- Espèces
- Paiement en ligne sur site internet du portail famille

**Le non-règlement de la facture entraîne de ne plus accueillir le jeune sur l'accompagnement à la scolarité.** Toute absence doit être signalée au moins 48 heures à l'avance mais aucun remboursement ne pourra être envisagé.

**Aucun paiement ne sera réceptionné au PLAJ.**

## **7/ L'EQUIPE :**

Les accompagnants sont dans une démarche de valorisation des jeunes, de leurs savoir-faire et de leurs savoir-être. Ils s'adaptent au déroulement des séquences.

Les animateurs sont des référents en termes d'information, d'évolution des parcours de jeunes, d'orientation, de communication avec les familles...

## **8/ LIEN AVEC LES FAMILLES :**

Pour aider l'équipe à mieux connaître votre enfant, des temps d'échange sont indispensables, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous interpeller. Chaque parent avec son enfant est accueilli de façon individuelle et personnalisée.

Des rencontres autour de moments festifs où les parents sont conviés peuvent être organisées.

Toutes les familles sont informées des actions menées au sein de la structure par voie d'affichage via le panneau d'information situé à l'entrée de la structure ou par mail.

Le PLAJ est un lieu d'accueil et de vie ouverte à tous, toutefois il est demandé à tous les parents de respecter le fonctionnement de la structure (heure de départ, d'arrivée...).

## **9/ LIEN AVEC LE COLLEGE :**

La Principale du collège Anatole France et la CPE, rencontrées en fin d'année, nous ont proposés de communiquer sur le projet. Nous entretiendrons avec le collège, un lien à chaque cycle pour faire un point sur les inscrits. Le collège nous prête des manuels scolaires des matières principales pour chacun des niveaux.

## **10/ EVALUATION DU DISPOSITIF :**

En fin d'année scolaire, nous évaluerons ce projet, les différents partenaires seront amenés à participer à ce bilan (jeunes, parents, collèges...). Les conclusions et perspectives découlant de cette évaluation permettront aux acteurs du projet d'envisager des modifications.



**NB : Ce présent règlement de fonctionnement peut faire l'objet de modifications.**

**SIGNATURE DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE  
L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

**A retourner au PLAJ**

Je soussigné ..... Certifie, lu et approuvé,  
le présent Règlement de Fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité de mon  
enfant....., et m'engage à m'y conformer.

A Cadillac, le .....

<b>SIGNATURE DU JEUNE</b>	<b>SIGNATURE DU OU DES RESPONSABLE(S)</b>	<b>SIGNATURE DIRECTRICE</b>
-------------------------------	---	---------------------------------